La Missive de Gestion attentive

N°61 – janvier 2015 – Une alter-croissance ?

Du cercle vicieux au triangle vertueux ?,
les Entretiens de Royaumont par Michel Dessaigne
Contre « l'économie officielle »,
Des croissances plurielles de Thierry Jeantet par Philippe Laurette
L'entreprise encastrée
L'entreprise dans la société de Michel Capron et Françoise Quairel, par MNA

Edito : Une alter-croissance ?

L'entreprise, la société civile, les pouvoirs publics sont trois acteurs fondamentaux qui interagissent; selon l'angle privilégié par l'observateur, on parlera d'économie, de social, de politique. Il s'agit toujours d'activité humaine qui puise dans les ressources naturelles brutes et utilise des infrastructures matérielles ou immatérielles accumulées par les générations antérieures, pour produire des biens et rendre des services. Notons au passage que cette production peut être négative, destructions et massacres sont là pour nous le rappeler.

il est de plus en plus fréquent d'entendre dire qu'une croissance infinie n'est pas tenable dans un monde fini, que le PIB n'est pas la mesure du bien-être, que les questions environnementales et sociétales sont de plus en plus cruciales, etc. Néanmoins, dans un monde de plus en plus inégalitaire, où de nombreuses personnes ne peuvent pas vivre de leur travail car elles ne trouvent pas d'emploi rémunéré, avec ce que cela peut causer de dépression et de désespoir, il est assez malvenu de dire qu'il faut consommer de moins en moins. Consommer autrement peut être entendu. Ne pas passer systématiquement par le marché sans pour autant revenir au tout-famille ni aller dans le travail dissimulé, jouer une « sobriété heureuse », limiter le gaspillage, donner plus d'importance à l'usage qu'à la possession… Des frémissements dans ce sens ont lieu, beaucoup d'auteurs l'ont proposé, et certes pas tous dans le même sens. L'humanité va-t-elle vers la croissance du bien-être, une alter-croissance ? Cela parait loin d'être évident mais c'est l'espoir qui soutient l'action.

Deux hommes de grande culture nous rendent compte dans ce numéro de débats et d'idées sur ces thèmes et nous avons lu pour vous le récent ouvrage d'universitaires spécialistes de la RSE qui soulignent le nécessaire « encastrement » de l'entreprise dans la Société. Les uns comme les autres sont centrés sur l'Europe, voire l'Atlantique et tout cela a été dit ou écrit dans les évènements de janvier 2015 à Paris et ce qu'ils nous ont appris à la fois de la solidité et des déchirures du tissu social. Les interrogations posées demeurent.

Marie-Noëlle Auberger
mna@gestion-attentive.com

Du cercle vicieux au triangle vertueux ?

« L'objectif visé par les organisateurs des Entretiens de Royaumont est de donner l'opportunité aux hommes et aux femmes du monde politique, économique, culturel…de débattre, en toute liberté de parole, toutes opinions confondues, à huis clos. » Ainsi se présentent ces rencontres, « rendez-vous de la réflexion politique », qui se veulent loin des intrigues et des coups bas pour privilégier les échanges sincères, sans les petites phrases dont raffolent les grands médias.

Débats à huis clos donc, c'est pourquoi Michel Dessaigne, ex-cadre, ex-professeur, ex-consultant, aujourd'hui écrivain, qui participait à ces entretiens, nous raconte ce qui s'est dit en conservant l'anonymat des sources.

Les onzièmes entretiens de Royaumont (6 et 7 décembre 2014) réunissaient, comme chaque année, plus de trois cents participants représentatifs du monde de la politique, de l'entreprise, de l'Administration et des médias. L'événement affiche sa pluralité, cette année, de François Fillon à Manuel Valls.

Le thème retenu était « impôts, dépense publique, croissance : du cercle vicieux au triangle vertueux ». Problématique très vaste, donc, du fait de la diversité des intervenants (de Pierre Gattaz à Jacques Attali, de Mario Monti à Jean-Paul Delevoye, de François Baroin à Valérie Rabault...), du fait aussi de la difficulté – notamment remarquée par les intervenants étrangers - de relier la pertinence des analyses avec la mise œuvre de mesures efficaces, surtout en France.

On se limitera donc à l'évocation de quelques problématiques récurrentes, sans prétendre présenter un résumé ou une synthèse.

A la recherche de la croissance perdue

Depuis 70 ans, l'Europe avait fini par s'habituer à la croissance, n'ayant connu que quatre années de déflation dans l'après-guerre. Pourtant, sur une plus longue période, la croissance très faible était la règle. Aujourd'hui, quelques constats viennent renforcer notre inquiétude. Ainsi, le commerce mondial, considéré comme le facteur le plus déterminant de la croissance, a cru moins vite que le PIB mondial. Les nouvelles technologies, pourtant attendues et plébiscitées n'ont finalement pas l'effet direct sur la croissance qu'on en aurait attendu. L'endettement massif des économies développées freine les investissements.

Concernant les moyens, les États peinent à trouver le bon équilibre entre outils budgétaires, monétaires et fiscaux, comme si les politiques apprises dans les années 70 n'étaient plus de mise. Dans le même temps (sondage France de l'Institut Montaigne), 67% des Français voient en l'État le principal moteur de la croissance. Un État qui a du mal à choisir entre la prise de risque au service du développement et le « confort » : la protection exigée par les citoyens, notamment pour les « *insiders* ».

On attend aussi de l'Europe qu'elle participe à la croissance. Elle bénéficie actuellement de conditions d'emprunt favorables qui pourraient permettre d'investir dans des projets de développement. Or le plan Juncker se montre timoré, pas à la hauteur, ni des attentes ni des besoins.

La fiscalité : l'action, l'appartenance, la redistribution

Parmi les trois façons de considérer l'impôt selon les pays - l'apport des moyens pour l'action publique, l'affirmation d'une appartenance nationale, la redistribution – la France a toujours privilégié la dernière. Or le rendement de l'impôt, supposé facteur d'égalité, tend à décroître en France, en même temps que son acceptation par les citoyens. Devenu opaque dans sa fixation et son utilisation, il finit par être considéré comme une sanction. Traditionnellement attribut de la puissance de l'État, il devient, dans ses différentes conditions d'application, l'objet d'une contractualisation où chacun exige des contreparties à sa contribution. Les systèmes fiscaux, traditionnellement protégés par des frontières doivent s'adapter aux exigences de la concurrence entre États.

L'addiction à la dépense publique

La France (mais ce constat vaut pour d'autres États européens) manifeste une véritable addiction à la dépense publique. En fait, de nombreux mécanismes l'entretiennent. Au niveau national : le bon maire est bâtisseur, développe les services que le citoyen dit attendre, avec beaucoup de difficultés pour revenir en arrière. Les effets de ces mécanismes sont amplifiés par l'intervention des politiques européennes, notamment en matière d'action sociale, mais aussi pour le développement local. Une subvention octroyée au niveau européen entraîne des engagements

financiers nationaux. « L'argent de Bruxelles » implique souvent d'augmenter le dépense nationale. En France, il n'y a pas pratiquement pas d'évaluation des programmes engagés, ni pour préciser ce qu'on en attend, ni pour comparer les résultats aux intentions.

A la recherche d'une harmonisation européenne

États, régions, villes cherchent à attirer les acteurs producteurs de richesses. Dans cette compétition, chaque territoire devrait être amené à s'interroger sur l'adaptation de ses outils budgétaires et même fiscaux. Cela implique pour l'Europe une capacité d'harmonisation sous peine de perdre toute crédibilité. Or ses outils ne sont pas toujours adaptés ou sont détournés. Ainsi, la BCE ne peut soutenir les entreprises mais peut aider les banques, ce qui revient indirectement au même, avec d'éventuels effets inflationnistes non affichés.

Au-delà des outils, la crédibilité de l'Europe doit s'appuyer sur le droit, plus que sur le contrat, notamment s'il s'agit d'échanges économiques transnationaux. Ainsi (exemple présenté par Jacques Attali) le traité transatlantique semble s'orienter vers des procédures d'arbitrage entre acteurs économiques. A ce jeu, l'Europe risque de se retrouver en position de faiblesse, les déséquilibres entre blocs économiques et entreprises à taille mondiale jouant en sa défaveur.

Pourquoi ne pas agir ?

En conclusion, les échanges de ces onzièmes entretiens ont été riches. Certaines propositions, quelles que soient les orientations, reviennent immanquablement. Par exemple le choix et l'adaptation des outils fiscaux et budgétaires au service de vraies politiques de développement qu'il faut encore harmoniser et évaluer. Il faudrait oublier les tabous et les postures pour se demander « à quoi ça sert ? »

Je n'ai pas pu noter exactement la déclaration d'un ancien dirigeant africain mais crois être capable d'en reproduire l'esprit. Après avoir déploré la situation actuelle de la France, qui faute de croissance, peine à maintenir son rang (et l'aide à l'Afrique) l'intervenant se demandait pourquoi, les constats étant faits et les recettes connues, nous étions incapables de les mettre en œuvre...

Michel Dessaigne

∞∞∞

Erhard – libéral - puis Willy Brandt – socialiste - et d'autres chanceliers ensuite) sous l'appellation d'*économie sociale de marché*. Sans vouloir reprendre ces expériences, il estime qu'elles servent d'exemple. Il faut, dit-il, les dépasser et tenir compte d'un contexte très modifié. Il suggère de dépasser aussi des Pactes comme celui de *Responsabilité et Solidarité* en France (une « étape utile ») pour élaborer des politiques « d'économie sociale, civique, écologique de marché, dynamisant l'économie réelle et disciplinant la finance ».Il met donc plusieurs objectifs de croissance sur le même plan. L'économie sociale et solidaire est un vecteur porteur d'une telle démarche, mais il souhaite une implication des autres acteurs, économiques, sociaux comme syndicaux et bien-sûr des États et des collectivités locales (régions, länder ou communautés suivant les pays).

Convergence entre développement social et réussite économique

Répondant à des questions sur l'efficacité de telles options, il note que le P.N.U.D dans ses rapports sur le développement humain souligne la convergence croissante entre développement social et réussite économique alors qu'aujourd'hui trop de gouvernements laissent de côté la question sociale voire la rejettent. il ajoute que la notion de *Green Economy* ne saurait suffire à faire face aux défis que rencontrent les pays industrialisés, les émergents et les pays en recherche de développement. Son objectif n'est pas de critiquer les dimensions écologiques de politiques gouvernementales (ou locales) mises en œuvre mais pour indiquer qu'elles ne peuvent à elles seules alimenter la croissance. Il propose, par ailleurs, que les États « fédéralisent » leurs projets de croissance, à la fois pour peser sur la mondialisation et l'humaniser et pour être plus efficaces, dénonçant ainsi la renaissance des nationalismes exacerbés. Les citoyens doivent être appelés à mieux s'organiser pour contribuer directement au développement comme aux grands choix de Société.

« Des Croissances » est un livre qui met en cause les « choix paresseux » tournés vers le retour au passé ou se contentant de se limiter à un ou deux objectifs plus ou moins « verts » .Il met en lumière des alternatives concrètes aux économies officielles .Il secoue les habitudes et délivre un message volontariste d'espoir. Un livre que les décideurs (chefs d'entreprise, politiques, syndicalistes, etc.) doivent méditer.

Philippe Laurette

∞∞∞

concernés au premier chef par les risques liés aux défaillances d'entreprise. Donc, en vertu même de la théorie économique, ces acteurs sont aussi des droits sur l'entreprise et sur sa gouvernance ». Plutôt que la consultation ou le dialogue avec les parties prenantes, sous la forme de panels ou de partenariat avec des ONG, les auteurs préconisent la participation de celles-ci à la gouvernance. Dans les conseils de surveillance ou d'administration, les représentants des salariés mais aussi des représentants des autres parties prenantes siègeraient au même titre que les actionnaires, comme c'est le cas dans la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif).

En conclusion, les auteurs insistent sur le nécessaire réencastrement de l'entreprise dans la Société : « Pour que le réencastrement soit réel, il est nécessaire que les entreprises reconnaissent leur redevabilité envers la société, le patrimoine commun de l'humanité dans lequel elles puisent leurs ressources. Il s'agit bien d'une dette collective irréfragable car tout le système économique repose sur ces ressources matérielles et immatérielles dont les institutions sociales permettent une utilisation privative. »

MNA

∞∞∞